Impôt sur le revenu-Loi

• (1730)

Je demande au gouvernement de prendre des mesures sérieuses dans le domaine des politiques de lutte contre la pauvreté au Canada. Le gouvernement devrait envisager la mise en place d'un revenu annuel garanti. Le revenu annuel garanti, c'est l'assurance qu'on aura le revenu nécessaire pour répondre aux besoins humains élémentaires: de la nourriture, des vêtements, un logis. Il encourage aussi les gens à travailler. Un revenu annuel garanti est conçu de façon à ce que l'argent gagné par quelqu'un qui trouve un travail ne soit pas déduit de l'aide qu'il touche. Il doit pouvoir en garder une bonne partie. Cela encourage les gens à travailler parce que l'argent qu'ils touchent n'est pas déduit de l'aide sociale qu'ils reçoivent.

Il est temps que le gouvernement canadien envisage sérieusement la mise en place du revenu annuel garanti. Peut-être Pourrions-nous trouver un nouveau nom pour cette politique dans le cadre de ce réexamen. Le revenu annuel garanti peut évoquer pour certaines personnes l'impression qu'on incite simplement les gens à la paresse ou qu'on les exempte de toute contribution à la société. Peut-être faudrait-il donner un autre nom à cette politique.

Plutôt que d'avoir recours à des expédients et à des palliatifs, pourquoi le gouvernement ne présente-t-il pas une mesure sérieuse pour s'attaquer vraiment à la pauvreté? Il y aurait une autre façon de le faire, ce serait d'avoir une politique de plein emploi. Si la pauvreté ne cesse de s'aggraver au Canada, c'est qu'il y a de plus en plus de chômeurs. D'après les statistiques officielles, plus de un million de personnes sont au chômage au Canada. Un tel niveau de chômage se traduit naturellement par une aggravation de la pauvreté et des souffrances.

Il faut que le gouvernement s'engage sérieusement à mettre en place un réseau de politiques donnant la priorité absolue à l'emploi. Tous les citoyens devraient avoir le droit et la possibilité de travailler. Tous les citoyens doivent pouvoir contribuer à la société et avoir un revenu raisonnable pour répondre à leurs besoins, profiter de leur vie et être intégrés à la communauté. Tout en félicitant le gouvernement de faire aujourd'hui un pas dans la bonne direction, je pense qu'il faudrait aller plus loin et voir le contexte global du niveau de pauvreté de notre pays et envisager d'autres mesures que le gouvernement pourrait mettre en place pour montrer aux Canadiens qu'il compatit aux d'eux.

La cession du droit au remboursement d'impôts soulève une question sur le mode d'administration de notre régime fiscal. Nous avons créé le crédit d'impôt pour enfant, un système d'imposition qui avantage les pauvres plus que les riches, ce qui constitue une bonne politique sociale. Évidemment, il y a toujours des gens qui cherchent à profiter indûment des politiques sociales. Alors que le crédit d'impôt pour enfant avantage les pauvres et rend le régime d'imposition sur le revenu plus progressif, si vous regardez la situation dans son ensemble, vous constaterez les injustices du système. Nous essayons de notre régime fiscal. Nous essayons de sauver une bonne politique fiscale.

Il faut reconnaître que le gouvernement prend une bonne initiative, mais il faut se demander pourquoi il n'est pas allé plus loin.

[Français]

En conclusion, monsieur le Président, je veux dire que le gouvernement a fait une bonne chose aujourd'hui. Mais s'il a la condition des gens pauvres à coeur, à mon avis, il peut faire plus. Il y a d'autres choses à faire, et la mesure dont il est question aujourd'hui est bonne, mais il doit faire plus.

[Traduction]

M. Ravis: Monsieur le Président, je dois d'abord féliciter le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) d'avoir complimenté le gouvernement à propos du projet de loi C-11. Je suis d'accord avec lui. Je pense qu'il s'agit d'une excellente mesure. Elle démontre que le gouvernement est non seulement conscient de ses responsabilités financières, mais également très sensible aux besoins des gens. Je dis cela parce que le NPD a tendance à croire qu'il a le monopole de la compassion. Par cette mesure et bien d'autres, le gouvernement montre qu'il se soucie, lui aussi, des citoyens qui éprouvent des difficultés, qu'il s'agisse de mères célibataires ou de familles ayant de jeunes enfants qui ont besoin d'aide sans que ce soit nécessairement leur faute. C'est un besoin dont je suis très conscient dans ma circonscription de Saskatoon-Est, comme tous mes collègues conservateurs. Je pense que c'est une bonne mesure, et je suis certain que le député de Winnipeg-Nord-Centre est d'accord.

Le NPD essaie de s'attribuer une partie de la paternité des mesures de réforme fiscale. Le message qu'annoncera très bientôt le ministre des Finances (M. Wilson) va montrer à ce parti qu'il s'agit d'une priorité pour le gouvernement conservateur et qu'il va prendre les devants sur cette question. Ce sont des choses que les libéraux n'ont même pas essayé de faire au cours des 20 dernières années. Il y a de nouvelles initiatives qu'on peut prendre pour élargir la base fiscale et tendre la main aux gens qui connaissent actuellement des difficultés au Canada.

M. Keeper: Monsieur le Président, je n'ai jamais prétendu que les néo-démocrates avaient l'exclusivité de la compassion. Je crois toutefois que notre parti cherche à être le porte-parole de l'équité dans la société canadienne. J'ose dire aussi que nous avons derrière nous une tradition de porte-parole des intérêts du peuple. Le député dit que son parti est un parti de commisération. S'il compatit à ce point, pourquoi, dans les deux derniers budgets, a-t-il augmenté d'environ 1 000 \$ les taxes que doivent payer les simples citoyens? Il parle de réforme fiscale. C'est ce que nous n'avons cessé de demander.

• (1740)

Le gouvernement a annoncé dans le discours du trône qu'il allait abaisser le taux d'imposition sur le revenu. J'aimerais prévenir le député que si d'un côté le gouvernement diminue le taux d'imposition sur le revenu mais que de l'autre il augmente les taxes par des moyens détournés, je serai curieux d'aller voir si, en dernière analyse, les taxes ont effectivement diminué ou si elles ont augmenté. Un parti et un gouvernement compatissants ne devraient pas, au nom de la réforme fiscale, augmenter encore plus les impôts des familles ordinaires.